

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 1969

COMMUNICATION FAITE PAR M.POLYDOR

AU NOM DE L'A.S.P.T.T.

- 1) Le calendrier officiel est trop chargé. Il relève d'un grand optimisme sur l'âpreté des joueurs à passer leurs Dimanches en tournois.

Il ne tient pas compte de la Coupe Pierre Vincent dont voici les dates : 2/11, 30/11, ¼ de finale, le 15 Mars, ½ finale le 26 avril, finale le 14 Mai. Et certains cercles peuvent en plus avoir des rencontres amicales traditionnelles. Elles sont implaçables.

Pour éviter les confusions, faire une présentation par date avec colonnes verticales des diverses manifestations. On verra qu'à une certaine date, il se passe 5 confrontations, à d'autres 3 ou 4.

Il fixe deux rencontres d'équipe, le Dimanche de Pentecôte.

- 2) Finale à Aix en B et C le 21/6. Les cercles auraient certainement compris et entériné. Mais les a-t-on consultés ?

- 3) Malgré plusieurs protestations les joueurs de l'ASPTT continuent à être désignés par les lettres PTM tant dans certains articles de presse que dans les documents officiels de la Ligue. C'est mettre sottement en échec toute la propagande émanant de l'ASPTT de Marseille et d'autres cercles PTT. Devant la persistance de tels errements, je demande que l'interdiction de les poursuivre soit notifiée par vote à cette Assemblée, qu'un compte rendu soit donné à la FFE et que l'ASPTT en reçoive une copie.

Je précise que cette affaire date de 1965, année où un dirigeant de l'Echiquier Marseillais déclara me refuser toute aide en joueurs au démarrage si je persistais à désigner mon cercle par le sigle ASPTT, à son avis vulgaire, alors qu'il voulait l'appeler Cavalier du Roi.

Le Cercle au nom vulgaire devenu Champion de Provence B, vice-champion C et quart de finaliste de la Coupe Pierre Vincent exige de n'être désigné par rien d'autre que par son sigle officiel.

- 4) Les articles de Presse ont toujours été confus, incompréhensibles pour le profane, donc nuls du point de vue de la propagande, n'ont pas donné les résultats de la semaine dans les tournois officiels et ont donc masqué le rôle prédominant joué par l'ASPTT en catégorie B ou C.

Je sollicite leur soumission à un joueur sérieux avant leur passage au journal. M.Viotti paraît très désigné s'il peut accepter cette tâche.

- 5) Les mutations apparemment en cours à la Ligue pourraient pareillement se faire sous la forme d'un allègement des responsabilités.

La nomination d'un Commissaire aux comptes avec le rôle de vérifier la comptabilité et d'autoriser les dépenses autres que celles de trésorerie me paraît souhaitable et conforme aux règles normales de gestion de toute entreprise. Je propose M.SAFFAR de l'ASPTT.

- 6) Championnat individuel de Provence et de Marseille.

Depuis deux ans, il semble que peu d'autres concurrents que ceux de l'ASPTT aient pris ce championnat au sérieux. Des forfaits, des parties jouées en amateur, des sélections étranges n'opposant pas des joueurs connus parmi les meilleurs de leur catégorie, etc

Proposition : un championnat individuel « open » ouvert aux candidats de cote 2,5 et au-dessous.
Cautonnement de 10 Francs acquis à la Ligue pour les joueurs coupables de deux forfaits.